


	<b>SIECLE - Téléservices</b>	Scol- Téléservices
	<b>Fiche 3 : Réinitialisation du mot de passe du compte (Parent ou Elève)</b>	- Mise à jour 26/11/2015

## I. Accéder à la page d'authentification

- en utilisant l'adresse internet des téléservices : [www.ac-bordeaux.fr/teleservices](http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices)



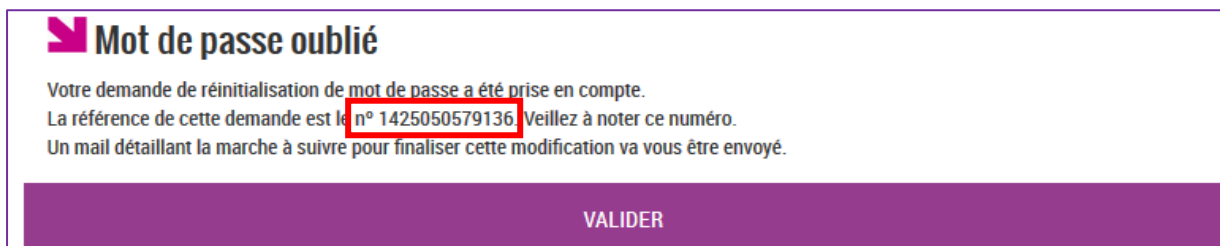
## II. Saisir l'identifiant de votre compte téléservices




- La validation de la saisie de votre identifiant débouche sur au moins 2 types de résultat :

- **Identifiant trouvé**
- **ou identifiant non reconnu** (qui peut inclure un 3<sup>ème</sup> cas pour un identifiant partiellement reconnu)

## III. Identifiant trouvé



	<b>SIECLE - Téléservices</b>	Scol- Téléservices
	<b>Fiche 3 : Réinitialisation du mot de passe du compte (Parent ou Elève)</b>	- Mise à jour 26/11/2015

- Un email est alors envoyé sur la boîte rattachée au compte Téléservices avec pour sujet de cet envoi, le numéro référence de votre demande (voir ci-dessus l'encadré rouge).



- Comme indiqué ci-dessus, en cliquant sur le lien contenu dans ce mail, vous terminerez la réinitialisation de votre mot de passe :

**🔑 Votre mot de passe**

Veillez saisir votre identifiant ainsi que votre nouveau mot de passe.

vosre identifiant\*

vosre nouveau mot de passe\*

  
(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

...confirmation du nouveau mot de passe\*

*\*Champ obligatoire*

VALIDER

ANNULER

#### IV. Identifiant non reconnu

**Cet identifiant n'est pas reconnu. Veuillez réessayer.**

L'identifiant n'existe pas dans l'annuaire des Téléservices, si vous avez oublié votre identifiant vous pouvez :

- Soit passer par la demande autonome de récupération d'identifiant (voir la fiche concernée).
- Soit le demander à l'établissement où est scolarisé l'enfant.

#### V. Identifiant partiellement reconnu

**Vous devez valider votre adresse mail afin de pouvoir modifier votre mot de passe. En cas de problème, veuillez contacter votre établissement.**

Plusieurs raisons possibles pour l'affichage de cet écran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservices
- Vous n'avez pas cliqué sur le lien de confirmation de la création de votre compte (valable 3 mois) (Voir chapitre Création du compte)

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a fourni la notification de votre compte Téléservices.